

Éditorial

Dans ce numéro :

Et les groupes armés dans tout ça ?!	1
Justice et réconciliation : Pour un équilibre pour la paix	2
Construire un pacte national pour l'avenir du Congo	3
RDC : pourquoi les précédents dialogues politiques ont-ils échoué ? De la Table ronde à nos jours, autopsie d'un cycle politique	4
Jeunes et femmes : Les grands oubliés des tables de négociation ?	5
La communauté internationale : facilitatrice ou influence excessive ?	6
Le dialogue comme culture démocratique au-delà des crises	7
DIALOGUE NATIONAL EN RDC : ET SI FELIX	8
Qui doit s'asseoir à la table du dialogue?	9
Paix à l'Est : le dialogue peut-il faire taire les armes ?	10
CENCO ET ECC : la médiation des églises face à la crise nationale	11

Parler, dire, dialoguer, communiquer, s'arranger,...autant d'infinifits qui, appliqué à la réalité congolaise sonnent d'un ton particulièrement bizarre : la guerre. Et quand on est en République Démocratique du Congo, le son crie encore davantage à l'alarme : jusques à quand continuera-t-on à dialoguer à propos de la paix si déjà les tentatives antérieures n'ont pas donné de thérapie sociale et politique attendue? La guerre est là, elle semble, bien d'ailleurs, entretenue et sarclée à travers des mécanismes paradoxaux : le dialogue. D'un autre regard, l'on se dirait : la guerre réussira-t-elle là où le dialogue a échoué ? Pensons à l'activiste Micheline Mwendike qui déjà écrivait un émouvant récit : La guerre a échoué. Elle a échoué. Elle n'a jamais réussi. Elle a toujours tué l'humain, l'animal voire l'environnement. Le tout est de réévaluer la pertinence du dialogue comme moindre mal aux alternatives de mécanismes de paix en République Démocratique du Congo. C'est bien celà que notre numéro vous propose. Lisons et faisons lire notre magazine.



Blaise MUKAMA

Ecrivain congolais

ET LES GROUPES ARMES DANS TOUT ÇA?!

Les empires et les puissances roulent sur le sang, nous renseigne l'histoire. Les chevaux de César n'étaient pas herbivores mais sanguinaires. Ses épées encore davantage. Bien davantage d'ailleurs. Elles se repaissaient de sang, de sang humain, de sang banalisé que l'on s'amuse dans la modernité politique à immortaliser à travers le "tapis rouge" des honneurs présidentiels et militaires. C'est bien effectivement cette banalisation du sang qui sévit en République Démocratique du Congo depuis je ne sais combien d'années. Politiques et groupes armés se battent, groupes armés revendiquent quelque vision politique. Tout est mélangé entre rébellion et politique. Au Congo-Kinshasa, telle est la dynamique politique. D'où, lorsque les rebelles d'hier n'invitent pas au dialogue les rebelles d'aujourd'hui, il y a de quoi méditer. Voudrait-on en finir définitivement avec le mariage politico-rebelle ou juste de la mégalomanie de courte mémoire? Et la paix dans tout ça ?

En effet, que développer dans ce long feuilleton congolais? Tout en est on dirait déjà dit, vu et raconté. Tellement, le pays saigne de sa joie, de la beauté sale de Kinshasa, des villégiatures honteuses des montagnes de l'Est, celle qui ont honte du sang coulent de ses vallées et remontent vers les cimes du Rwenzori pour y crier : vous nous entendrez toujours rire du soleil de la neige, de cette eau froide de joie que nous enverrons du sommet pour le breuvage des tueurs et des insensibles. Oh, on dirait de la poésie. Mais que faire d'autre! C'est le

seul langage qui tienne dans ce cirque où les populations ne sont jamais ou infimement au rendez-vous de la paix, où les rebelles s'entracusent, se bousculent, se sécouent, se distinguent juste par leur accoutrement : ce n'est pas la veste qui blanchit un rebelle. Pourtant, ça se bouscule. Et ça devrait mieux se bousculer du côté du peuple, ce dindon de la farce congolaise.

Bref, on observe le combat des coqs. Des coqs. Ils sont tous coqs.





Abbé Lambert BIRWNYO-IWU,
Prêtre du Diocèse de Mahagi-Nioka/
Ecrivain congolais

JUSTICE ET RÉCONCILIATION : POUR UN ÉQUILIBRE POUR LA PAIX.

« La justice grandit une nation, le péché est la honte des peuples » (Pr 14, 34). « Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis reviens, et alors présente ton offrande » (Mt 5, 23-24). « Recherchez la paix avec tous, veillant à ce qu'aucune racine amère ne pousse des rejetons et ne cause du trouble, ce qui contaminerait toute la masse » (Hé 12, 14).

Ce trio de versets bibliques montre à quel point la justice et la réconciliation constituent un atout de valeur indispensable à l'équilibre pour la paix. En effet, la justice sociale grandit la nation dans la mesure où elle crée un climat de paix, d'harmonie, de cohésion, de cohabitation pacifique dans la société. Elle évite des exactions et des abus de pouvoir de la part de l'autorité ou des institutions ; elle offre également à tous une égalité de chance établie sur les mérites et non sur le clientélisme. Cela garantit alors le bien commun qui intéresse la vie de tous, suppose le respect de la personne en tant que telle, demande le bien-être social et le développement du groupe lui-même et implique la paix, c'est-à-dire la durée et la sécurité d'un ordre juste (Cf. CEC, n°1907-1909).

Dès lors, la recherche du bien-être social exige que règne l'Etat de droit, que l'autorité soit exercée réguliè-

rement et non pas selon les convictions d'une caste de personnes égoïstes. Il s'agit des hommes et des femmes pouvant se mettre autour de la table pour discuter des situations concrètes de la nation - du peuple - pour en voir et en savoir les priorités à travers un dialogue désintéressé. C'est là qu'on peut entendre la voix paisible et emprunter la voie droite par la réconciliation sincère et focaliser le regard sur ce qui réunit plutôt que ce qui divise.

Or, les péchés qui sont la honte du peuple congolais sont entre autres les impunités, des injustices institutionnelles et juridiques ; et les offrandes présentées sur l'autel des institutions sont le tribalisme, la corruption, les discours de haine, les intérêts égoïstes... arrosant des racines amères qui poussent et causent du trouble et contaminent toute la masse de la population. C'est la source des différents conflits. Ces sacrifices ternissent la réputation du peuple, favorisent sa chute et lui collent le déshonneur. Du coup, le peuple est fragilisé, il s'entre-déchire et souffre. Il lui est difficile de se concilier et/ou de se réconcilier avec lui-même et avec les autres et de vivre dans la paix.

Eu égard à ce qui précède, comment parler de justice, de réconciliation et de paix véritables sans vérité, sans respect des droits et devoirs de l'homme, sans pardon, sans dialogue ? Une exigence non négociable de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun s'avère nécessaire comme gage d'un changement comportemental tous azimuts. Il faut la conversion de la personne et de la société, la participation responsable à la vie sociale et le respect de la personne humaine.

« Amour et Vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent » et Vérité germera de notre terre-nation, la R.D. Congo, en quête de la paix durable. (Cf. Ps 85,11). Oui, la paix : n'est-elle pas le bien le plus précieux que tous désireraient et pour lequel tous travailleraient à priorité pour une vie épanouie équilibrée !



MATHE TASIVIWE Dickson, Secrétaire Administratif et Chercheur à L'Institut de recherche sur la Paix, la Gouvernance et le Développement du Centre Jérémie.

Construire un pacte national pour l'avenir du Congo

Au-delà des accords de crise, retrouver un destin commun

La République démocratique du Congo a connu tant de dialogues, de négociations, d'accords et de compromis à tel enseigne que les congolais épris du patriotisme se sentent fatigués jusqu'à trouver que le mot *dialogue* semble parfois avoir perdu une partie de sa substance. On sort d'une crise, on signe un accord, on partage des responsabilités, puis, quelques années plus tard, les mêmes blessures et les mêmes méfiances réapparaissent. La question fondamentale n'est donc peut-être plus de savoir quel nouvel accord politique signer, mais plutôt : quel pacte les Congolais doivent-ils conclure entre eux pour que les générations futures n'aient pas à négocier éternellement la paix, l'unité et la stabilité de leur pays ?

Au-delà du partage du pouvoir : sécurité, justice et responsabilité nationale

Un accord politique peut être nécessaire pour mettre fin à une crise, rapprocher des adversaires ou organiser une transition. Mais un accord de circonstance ne constitue pas nécessairement une vision nationale. Le véritable pacte devrait dépasser le simple partage des postes pour définir les principes auxquels pouvoir, opposition, communautés et institutions accepteraient de rester attachés. La paix ne peut se réduire à une distribu-

tion des responsabilités entre élites : elle suppose que le citoyen de Goma, Bunia, Beni, Bukavu, Kinshasa, Kisangani ou Lubumbashi ait le sentiment que **l'État lui appartient autant qu'à ceux qui le gouvernent**, qu'il en bénéficie équitablement et qu'il puisse s'y reconnaître comme un véritable citoyen. La question centrale serait alors : « *Qu'est-ce que nous sommes tous prêts à protéger, même lorsque nous sommes dans l'opposition ?* ». Dans cette perspective, la sécurité devrait constituer une véritable cause nationale. Elle ne relève pas seulement de l'armée et de la police, mais aussi de la justice, de l'administration, des infrastructures, des services publics, de l'économie locale et de la confiance entre citoyens et institutions. Un principe devrait être clairement établi : **le recours aux armes ne peut devenir une voie normale d'accès au pouvoir ou à la reconnaissance institutionnelle**. Le dialogue peut être nécessaire pour faire taire les armes, libérer des civils, faciliter l'accès humanitaire ou préparer une démobilisation ; mais il ne devrait pas devenir une récompense automatique de la violence. Désarmement, réintégration et justice doivent donc obéir à des règles prévisibles. La construction nationale exige enfin de regarder le passé en face : rechercher la vérité, établir les responsabilités, rendre justice lorsque cela est possible et préserver la mémoire des victimes, sans transformer des communautés entières en coupables collectifs.

Des ressources au service des générations futures

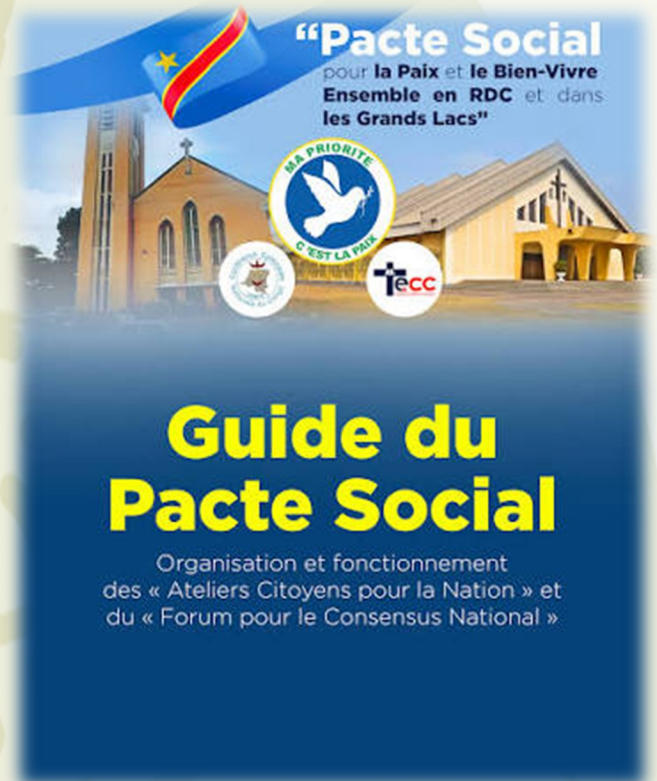
Les immenses ressources naturelles du Congo ne devraient pas être considérées comme une simple réserve de matières premières, mais comme un levier de transformation nationale capable de contribuer à construire des écoles, des hôpitaux, des routes, des infrastructures énergétiques, des industries, des emplois et de nouvelles opportunités pour la jeunesse. La question essentielle n'est donc pas seulement de savoir combien le Congo possède, mais surtout comment ses richesses sont exploitées, contrôlées, valorisées et partagées au bénéfice de l'ensemble de la société. Dans cette perspective, le pacte national devrait également être

conçu comme un pacte entre générations : une jeunesse nombreuse ne devrait pas être réduite à une réserve électorale ou à une population à assister, mais reconnue comme une véritable partie prenante du projet national. L'éducation, la formation professionnelle, l'agriculture, l'entrepreneuriat, l'innovation, le numérique et l'accès au financement devraient ainsi occuper une place centrale dans les politiques publiques. Un tel pacte suppose également l'acceptation de règles démocratiques claires : le pouvoir ne devrait pas considérer l'État comme la propriété du parti gouvernant, tandis que l'opposition ne devrait pas rejeter systématiquement toute action gouvernementale. Les acteurs politiques devraient accepter de s'affronter sur les idées, les programmes et les résultats, tout en respectant les institutions, les règles de l'alternance et le principe selon lequel aucun intérêt partisan ne peut être supérieur à l'intérêt national. La communauté internationale, pour sa part, peut accompagner, financer, observer ou faciliter les processus de paix et de développement, mais l'avenir du Congo ne peut être durablement défini ailleurs. Les partenaires extérieurs peuvent accompagner le destin national ; ils ne peuvent s'y substituer.

De la signature à la redevabilité

Enfin, le véritable défi ne serait pas seulement de signer un nouveau texte, mais de créer des mécanismes permettant d'en suivre l'application : indicateurs, évaluations publiques, responsabilités en cas de violation et participation du Parlement, de la justice, des Églises, des universités, des médias et des organisations citoyennes. Le Congo ne manque ni de ressources, ni de talents, ni de jeunesse. Ce qui lui manque surtout, c'est la capacité à transformer ces potentialités en un projet collectif suffisamment solide pour survivre aux changements de gouvernements, aux crises sécuritaires et aux rivalités politiques. Un pacte national digne de ce nom ne serait donc ni une conférence de plus, ni un arrangement entre quelques personnalités. Il devrait être une véritable conversation nationale autour d'une question essentielle : quel pays voulons-nous réellement laisser à nos enfants ?

Construire le Congo ne devrait être le projet ni d'un président, ni d'un parti, ni d'une génération, ni d'une région. Cela devrait être le travail patient d'un peuple qui décide que ses divergences ne seront plus fortes que son destin commun





Michael Dhena Japhet,
Écrivain congolais

RDC : pourquoi les précédents dialogues politiques ont-ils échoué ? De la Table ronde à nos jours, autopsie d'un cycle politique

Depuis son indépendance, la République Démocratique du Congo a régulièrement recours au dialogue politique pour tenter de sortir de ses crises. De la Table ronde de Bruxelles en 1960 à la Conférence nationale souveraine, du Dialogue intercongolais de 2001-2003 aux Concertations nationales de 2013, jusqu'aux accords politiques de 2016, l'histoire congolaise est jalonnée de rencontres destinées à rétablir un équilibre politique lorsque les institutions n'y parviennent plus. À chaque grande crise, le même réflexe réapparaît, considérant qu'il faille s'asseoir autour d'une table, négocier et rechercher un compromis. Mais cette répétition soulève une question essentielle, à savoir : pourquoi faut-il si souvent recommencer ?

Il serait toutefois excessif d'affirmer que tous les dialogues ont échoué. Le Dialogue intercongolais de Sun City, conclu en 2003, a constitué une étape majeure dans la sortie de la deuxième guerre du Congo. Il a permis l'adoption de l'Accord global et inclusif sur la transition ainsi que de textes destinés à encadrer la transition politique. Les Nations Unies avaient alors salué cette conclusion comme une avancée importante pour le pays. Le problème congolais se situe donc moins dans l'absence de dialogue que dans la difficulté à transformer les compromis obtenus en engagements légitimes, durables et en décisions crédibles et effectivement appliqués.

Les principales faiblesses du dialogue politique

Une première faiblesse réside dans la temporalité. En RDC, le dialogue intervient souvent lorsque la crise est déjà installée, notamment le blocage électoral, les tensions politiques ou la dégradation sécuritaire. Il fonctionne alors comme un « pompier tardif » chargé d'éteindre l'urgence plutôt que comme un outil de prévention. Cette logique peut favoriser des compromis immédiats sans traiter les causes profondes de l'instabilité, laissant ainsi subsister les conditions d'une nouvelle crise.

Une deuxième difficulté apparaît lorsque le dialogue se transforme en négociation entre élites. Le partage des responsabilités, la répartition des postes et les garanties politiques peuvent être nécessaires pour sortir d'une impasse, mais ils ne doivent pas devenir la finalité du processus. Lorsque les citoyens perçoivent les accords comme de simples arrangements entre dirigeants, la confiance diminue et l'écart s'accroît entre les décisions politiques et leurs préoccupations quotidiennes, à savoir : sécurité, justice, emploi, services publics et pouvoir d'achat.

La question de l'inclusivité est donc essentielle. Un dialogue crédible doit permettre à l'opposition, à la société civile, aux confessions religieuses, aux autorités traditionnelles et aux autres composantes pertinentes de la société de faire réellement entendre leurs préoccupations. Toutefois, inclure davantage d'acteurs ne suffit pas, car leurs contributions doivent également pouvoir influencer les décisions finales.

C'est pourquoi l'appropriation participative constitue une condition de durabilité du dialogue. Elle suppose un processus allant de l'information à l'interaction, puis de l'interaction à l'appropriation des décisions et enfin de la participation à leur mise en œuvre. Le citoyen ne doit donc pas rester simple spectateur d'un accord conclu en son nom, mais devenir progressivement acteur de sa conception et de son application.

Le véritable test commence après la signature

Le principal défi des accords politiques reste leur mise en œuvre. La signature peut susciter un soulagement, mais elle ne garantit ni le respect des engagements ni l'application des réformes prévues. L'Accord politique du 31 décembre 2016 l'illustre dans le contexte où malgré les mécanismes de suivi prévus, notamment le Conseil national de suivi, leur fonctionnement effectif et le respect des engagements ont constitué des difficultés majeures. Ainsi, la réussite d'un dialogue ne dépend pas seulement de la qualité du texte adopté, mais de sa capacité à produire des actes, des réformes et des changements concrets tels qu'attendus et réellement voulus.

Le dialogue doit également s'attaquer aux causes profondes des crises plutôt qu'à leurs seules manifestations. Un compromis électoral, institutionnel ou sécuritaire peut résoudre une urgence sans nécessairement traiter les problèmes structurels qui alimentent l'instabilité. Le partage du pouvoir peut débloquer une situation, mais il ne remplace ni la réforme des institutions, ni la reconstruction de la confiance, ni la consolidation de la cohésion nationale.

Cette question portant sur le dialogue prend une importance particulière avec l'annonce faite par le Président Félix, le 28 août 2026, d'un dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État. L'objectif annoncé est notamment de traiter les causes structurelles de l'instabilité, de parvenir à un pacte national et de prévoir des mécanismes de mise en œuvre et de confiance. Mais un nouveau dialogue ne suffira que s'il permet de rompre avec les échecs précédents. Cela suppose des engagements précis et vérifiables, une véritable participation citoyenne et une appropriation collective des décisions.

La RDC n'a donc pas nécessairement besoin de nouvelles tables de dialogue, mais d'une culture politique capable de transformer le dialogue en compromis durables, les compromis en engagements vérifiables et les engagements en actions. Le véritable succès d'un dia-

logue se mesure ainsi moins à la solennité de sa signature qu'à ses effets sur la confiance, les institutions et la participation des citoyens. L'échec commence lorsque le pays doit, quelques années plus tard, réunir une nouvelle table pour traiter les mêmes problèmes.





Par Firmano Kakule bine kahongya

Juriste et analyste rectiligne

Jeunes et femmes : Les grands oubliés des tables de négociation ?

Dans les conflits contemporains, les femmes et les jeunes figurent parmi les premières victimes des crises, mais restent souvent parmi les derniers à être associés aux décisions concernant la paix. Ils subissent les déplacements, les violences, la pauvreté et les conséquences économiques des conflits. Ils participent aussi à la reconstruction des communautés, à la sensibilisation et à la médiation locale. Pourtant, lorsqu'arrive le moment de s'asseoir autour de la table des négociations, leur présence devient souvent marginale.

Une question se pose alors : comment construire une paix durable lorsque ceux qui représentent une grande partie de la population sont largement absents des discussions qui déterminent son avenir ?

Sur le plan international, le principe de leur participation est pourtant reconnu. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies consacre la participation des femmes aux processus de paix, tandis que la Résolution 2250 reconnaît le rôle des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits. Mais entre les principes et leur application, le fossé reste important. Dans les négociations, souvent dominées par les dirigeants politiques, les militaires et les représentants des groupes armés, les femmes et les jeunes peuvent être réduits à une présence symbolique. Ils sont parfois consultés, invités à certaines rencontres ou représentés dans des espaces secondaires, sans véritable influence sur les décisions es-

sentielles.

Cette situation repose en partie sur une conception selon laquelle ceux qui disposent d'un pouvoir militaire ou politique doivent nécessairement être les principaux acteurs de la négociation. Pourtant, la capacité à faire la guerre ne devrait pas être le seul critère pour avoir le droit de construire la paix.

Les processus de Nairobi et de Luanda illustrent cette difficulté. Dans l'Est de la République Démocratique du Congo, les discussions de haut se sont largement concentrées sur les questions sécuritaires, les groupes armés, les relations entre États et la cessation des hostilités. Ces questions sont évidemment importantes. Mais elles ne suffisent pas à définir une paix durable. Sur le terrain, les populations attendent aussi des réponses concernant la justice, l'éducation, l'emploi, la sécurité quotidienne, le retour des déplacés, ... Ce sont précisément des questions auxquelles les organisations de femmes et les mouvements de jeunesse sont confrontés quotidiennement. Dans plusieurs communautés affectées par les conflits, des femmes participent à la médiation, à la cohésion sociale et à l'accompagnement des victimes. Des jeunes s'engagent dans les mobilisations citoyennes, la documentation des violations des droits humains et la prévention de la violence.

Le chercheur Johan Galtung distingue la paix négative, qui correspond principalement à l'absence de violence directe, de la paix positive, qui implique également de s'attaquer aux injustices et aux causes structurelles des conflits. Cette distinction est essentielle pour comprendre les limites de certains accords de paix. Un accord peut mettre fin aux combats sans résoudre les problèmes qui ont alimenté le conflit. Il peut organiser un partage du pouvoir entre acteurs armés tout en laissant intactes les frustrations sociales, les inégalités ou l'exclusion politique.

C'est pourquoi la participation des femmes et des jeunes ne devrait pas être considérée comme une simple question de représentation. Ils peuvent apporter à la

table des négociations des préoccupations différentes : l'avenir de l'éducation, l'emploi, la justice, la protection des communautés, la participation citoyenne et la reconstruction sociale. La paix ne devrait pas seulement être négociée entre ceux qui ont pris les armes. Elle doit aussi être construite avec ceux qui devront vivre avec ses conséquences.

Il ne suffit donc pas d'inviter quelques jeunes et quelques femmes pour pouvoir parler d'un processus inclusif. Il faut leur permettre de participer réellement aux discussions et d'influencer les décisions. Cela suppose notamment de rapprocher les négociations des organisations de la société civile, des mouvements de femmes et des organisations de jeunesse. Leurs recommandations devraient pouvoir alimenter directement les discussions politiques.

Il faut également changer la manière dont la Jeunesse et la femme sont perçue. Le jeune ou la femme ne doit pas être considéré uniquement comme une victime, un potentiel combattant ou une personne à encadrer. Il est aussi un citoyen capable de proposer, de décider et de participer à la construction de son pays.

Les processus de paix ne peuvent pas rester une affaire réservée aux dirigeants politiques, aux militaires et aux groupes armés, on ne peut pas demander aux jeunes et aux femmes de supporter le poids de la guerre, de participer à la reconstruction et de défendre la paix, tout en les écartant des discussions qui déterminent cette même paix.





Gédéon KAMBAJ,
Ecrivain conolais

La communauté internationale : facilitatrice ou influence excessive ?

Après l'échec de la société des nations (SDN), créée vers l'année 1920 et considérée comme la première tentative de la mise en place d'une organisation internationale chargée de favoriser le dialogue entre états plutôt que le recours à la guerre, l'idée d'une coopération internationale prend une nouvelle tournure après la seconde guerre mondiale. En 1945, cette volonté de fonder un système international plus structuré aboutit à la création de l'organisation des nations unies (ONU). Le 26 juin 1945, cinquante États signent la charte des Nations Unies à San Francisco. L'ONU entre ainsi en fonction le 24 octobre 1945.

C'est dans ce contexte que la notion de « communauté internationale » prend forme jusqu'à avoir le sens qu'on lui attribue aujourd'hui. De manière générale, elle désigne l'ensemble des États et des organismes internationaux qui participent aux relations interétatiques et à la recherche des solutions communes aux problèmes qui dépassent les limites ou frontières nationales. Cette communauté internationale n'a pas été créée à une date précise. Elle repose sur l'idée que les États peuvent coopérer afin de préserver certains intérêts communs, notamment prévenir les conflits, maintenir la paix et la sécurité internationales, favoriser le dialogue entre les États, protéger les droits humains et répondre aux crises humanitaires.

Une communauté internationale facilitatrice ou une influence excessive ?

Si la communauté internationale s'est présentée comme un acteur de coopération et de maintien de la paix, une question demeure : son intervention constitue-t-elle toujours une facilitation, ou peut-elle parfois devenir une forme

d'influence excessive ? En principe, son rôle peut être celui d'un facilitateur. Elle peut encourager le dialogue entre les parties en conflit, participer à la médiation et contribuer à la recherche des solutions aux crises politiques ou sécuritaires. Dans le cas de la République Démocratique du Congo, notamment lors de différentes crises politiques, la communauté internationale peut ainsi être analysée sous cet angle : elle peut encourager les autorités et les différentes parties prenantes à dialoguer et à rechercher des solutions communes. Cependant, cette intervention peut aussi susciter des interrogations lorsqu'elle donne l'impression que certaines décisions politiques nationales sont forcement orientée par des acteurs extérieurs. L'influence peut notamment passer par la diplomatie, les pressions politiques, les sanctions, l'aide financière ou encore les prise de position publiques des grandes puissances et des organisations internationales.

Cette question se pose particulièrement dans les conflits dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Les relations entre la RDC, le Rwanda et les différents acteurs internationaux soulèvent notamment des interrogations sur l'efficacité des pressions diplomatiques exercées par la communauté internationale et sur la manière dont celle-ci intervient dans la recherche d'une solution au conflit. Dans le cas précis, la communauté internationale peut donc être analysée sous ces deux angles : comme facilitatrice, lorsqu'elle accompagne les acteurs nationaux dans la recherche d'une solution pacifique. Mais elle peut aussi être perçue comme une source d'influence extérieure lorsque son intervention semble peser fortement sur les décisions ou les orientations politiques nationales.

La question centrale devient alors celle de l'équilibre : comment la communauté internationale peut-elle contribuer à la résolution d'une crise tout en respectant la souveraineté et la capacité des acteurs nationaux à déterminer eux-mêmes leur avenir ? Cette interrogation est d'autant plus importante lorsque les acteurs internationaux ont eux-mêmes des intérêts stratégiques, politiques ou économiques dans une région concernée. La région de l'Est de la RDC en offre l'illustration, c'est donc cette alternative qui s'offre à nous.



Ass. Farial
Enseignant à l'ISP/Oïcha

Le dialogue comme culture démocratique au-delà des crises

Le mot "dialogue" est, en République Démocratique du Congo, devenu à la mode. Il convient, avec toute évidence, de signaler qu'à chaque guerre, à chaque grève, à chaque blocage lié à la politique, on crie: " Dialogue!". Mais ce mot est-il encore compris du staff communautaire ?

Il sied de confirmer que l'intitulé de notre réflexion nous exhortera à un dépassement fondamental. Il nous dit: Cessez de voir le dialogue comme une bouée de sauvetage que l'on lance quand le bateau coule. Voyez-le comme l'eau elle-même sur laquelle le bateau doit, tous les jours, naviguer.

Comment passer d'un dialogue-pansement à celui remontant à la culture? C'est tout comme l'enjeu relatif à notre commentaire.

I. Décryptage des concepts

1. Le dialogue: Du Grec *dia*(à travers) et *logos* (parole, raison). Ce ne sont pas deux monologues qui se croisent. C'est une parole qui traverse l'autre en vue de la recherche de la vérité. Il exige deux conditions: Egalité et Ecoute.

2. Culture démocratique: La culture est ce qui reste quand on a tout oublié, c'est une habitude qui devient une seconde nature. La culture

démocratique n'est donc pas un texte constitutionnel, c'est plutôt le réflexe quotidien de résoudre les problèmes par la parole et non par la force.

3. Au-delà des crises: Cette locution est une critique. Elle accuse notre pratique actuelle. Elle dit que nous avons instrumentalisé le dialogue, nous l'avons réduit à une diplomatie de l'urgence.

II. Idée centrale du thème

Ce thème porte une thèse forte: Une vraie démocratie ne se mesure pas à sa capacité à organiser des dialogues pendant les crises, mais à sa capacité à rendre inutiles les crises grâce à une culture permanente du dialogue.

Autrement dit, le dialogue ne doit plus être l'exception de la crise, il doit plutôt être la norme de la paix.

III. Portée et actualité pour la RDC et le Nord-Kivu

Ce thème nous interpelle nous directement

1. Sur le plan politique:

Nous avons eu Sun City (2002), Kampala, Addis-Abeba, Nairobi I, II, III... Et pourtant la guerre continue à Beni, à Masisi. Pourquoi? Parce que le dialogue est resté au sommet, entre chefs de guerre. Il n'est

jamais devenu culture à la base, entre le cultivateur Hutu et Nande qui se disputent un champ.

2. Sur le plan personnel: Combien de couples, de familles ne dialoguent que quand ils sont au bord du divorce? La culture du Workshop, c'est parler quand tout va bien pour éviter que tout aille mal.

IV. Critiques et limites

Ce thème abordé est beau mais il dispose des exigences: Il suppose des acteurs éduqués au dialogue. Or, on ne naît pas dialogueur, mais on le

devient. Il faut donc une éducation au dialogue dès l'école maternelle. On doit apprendre à nos enfants de dire " Je ne suis pas d'accord " sans insulter, sans frapper.

Le dialogue comme culture exige aussi la vérité. On ne peut pas dialoguer avec quelqu'un qui ment en permanence. Il faut donc le courage de la vérité, comme fondation du dialogue.

En définitive, ce thème est un vibrant appel prophétique. Signalons que la RDC ne sera pas sauvée par un énième grand dialogue inclusif dans un hôtel de luxe . Elle sera sauvée quand le dialogue deviendra notre manière d'être Congolais.

Quand le policier dialoguera avant de frapper, quand l'enseignant dialoguera avant de donner l'échec, quand l'autorité dialoguera avant de décréter. Alors et alors seulement, la démocratie ne sera plus un mot écrit dans la constitution du 18 Février 2006. Elle deviendra une vie excellemment vécue au sein de nos communautés.

D'une manière lapidaire, sachons que le dialogue de crise cherche que les armes se taisent. Tandis que le dialogue comme culture propose que les hommes s'entre-parlent.



J'écris,



je crie !



Serges Zanga, Étudiant en communications sociales à l'UCC

DIALOGUE NATIONAL EN RDC : ET SI FELIX TSHISEKEDI VOULAIT JOUER SUR LE TEMPS ?

Depuis plusieurs mois, le débat sur l'organisation d'un dialogue national en République Démocratique du Congo fait couler beaucoup d'encre et de salive et s'impose progressivement comme l'un des principaux sujets du débat politique. D'abord, proposé par la CENCO et l'ECC, ensuite, voulu par l'opposition républicaine, après, annoncé comme perspective de concertation, il a été officiellement lancé par le président Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO sous l'appellation de « dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'Etat ». D'après le président de la république, ce processus doit être limité à trois mois et commencer par des consultations dans les vingt-six provinces avant les assises nationales à Kinshasa.

Toutefois, cette initiative, présentée comme une réponse à la crise nationale, soulève une interrogation : **et si Félix Tshisekedi voulait jouer sur le temps ?** Cette question mérite d'être posée, non pas pour attribuer au chef de l'Etat une intention qu'il n'a pas publiquement annoncée, mais pour comprendre les enjeux politiques autour du calendrier et du processus retenus.

Un dialogue annoncé avec un calendrier qui interpelle

Le 17 Juillet 2026, les confessions religieuses annonçaient que Félix-Tshisekedi avait levé l'option d'engager la RDC dans un dialogue inclusif, les modalités devraient être précisées chemin faisant. Il a fallu attendre quelques

semaines plus tard, soit le 27 août, pour que le président précise d'avantage le projet de dialogue. Celui-ci devrait être organisé à partir des provinces et réunir différentes composantes de la société congolaise : majorité au pouvoir, opposition, société civile, confessions religieuses, autorités coutumières, scientifiques, acteurs sociaux-économiques, hommes, femmes, jeunes, diaspora. Sur papier, le processus paraît structuré. Mais en politique, le calendrier est lui-même un instrument du pouvoir en place.

Gagner du temps ou donner du temps au dialogue ?

Un dialogue national ne se résume pas à la simple réunion autour d'une table. Il suppose des consultations, des négociations, des désaccords, des intérêts, des compromis et compromissions et d'un agenda accepté par tous. Tandis que le pouvoir a clairement défini plusieurs lignes du dialogue, notamment en insistant sur le fait que le dialogue ne devrait pas devenir un mécanisme de partage du pouvoir ni un moyen de contourner les institutions, tout en écartant l'opposition armée (AFC-M23) et Joseph KABILA. Pour le pouvoir, ces conditions constituent une ligne rouge destinée à préserver l'ordre institutionnel. Une partie de l'opposition, dont la coalition Article 64, rejette le processus, estimant que le processus semble irrégulier. Ainsi, le temps peut devenir un enjeu politique en lui-même.

Pendant qu'on cherche à dialoguer, d'autres débats persistent

À l'exception du débat politique sur l'organisation du dialogue national, un autre débat sur l'avenir institutionnel du pays et celui autour de la constitution continuent de structurer les positions des acteurs politiques. Pendant que les médias annonçaient l'entrée de la phase décisive du dialogue, le parlement poursuivait l'examen de la loi refondante et la majorité présidentielle maintenait sa mobilisation autour de la réforme constitutionnelle. C'est dans cette ligne d'idée que l'expression « jouer sur le temps » prend tout son sens analytique.

Le temps comme stratégie politique : réalité ou simple hypothèse ?

Dire que Félix Tshisekedi « joue sur le temps » serait aller au-delà des faits si l'on entend par là affirmer qu'il poursuit secrètement une stratégie déterminée. Le président de la République qui convoque un dialogue, fixe une durée et organise des consultations successives maîtrise une partie du calendrier politique. La question n'est même pas de savoir si Félix Tshisekedi gagne du temps, mais de savoir à quoi ce temps doit lui servir. Serait-ce à construire un consensus? À reformer les institutions? À résoudre les défis sécuritaires? À attendre le dépôt des armes de l'opposition armée? À préparer une nouvelle ère politique? Pour l'instant, les faits ne permettent pas d'infirmar ou de réfuter ces différentes hypothèses.

Conclusion : le véritable test sera celui des résultats car le temps révélera la vérité du dialogue.

Au delà des déclarations politiques, le vrai critère d'appréciation du dialogue national sera sa capacité à produire des résultats positifs, concrets et escomptés. Le débat sur le dialogue national en RDC ne devrait donc pas se limiter à la question de savoir qui sont pour ou contre Félix Tshisekedi, il devrait porter sur les règles du processus, son caractère globalisant et inclusif, son agenda, ses garanties et ses résultats concrets. Et si Félix Tshisekedi voulait jouer sur le temps? La question reste toutefois ouverte. Mai une chose paraît certaine: en politique, le temps n'est jamais totalement neutre. Le vrai enjeu sera de savoir qui maîtrise ce temps, qui le subit et quels en seront les effets.





Robert Tsongo.

**Assistant à l'Université Catholique
du Congo**

Qui doit s'asseoir à la table du dialogue?

Après l'annonce de l'organisation d'un dialogue national en RDC, les réactions fusent de tous les camps et de toutes les couches de la société. Si l'idée d'un dialogue semble faire l'unanimité, plusieurs questions divisent : les matières et les participants à ces assises. Cet article analyse les différentes positions de la classe sociopolitique sur la qualité des participants et surtout épingle la compréhension de l'inclusivité selon chaque camp.

La première conception est celle défendue par le pouvoir. Le Président Antoine Félix Tshisekedi propose un dialogue qui réunira tous les Congolais en commençant par des consultations populaires à la base. Pour lui, aucun Congolais « ne sera exclu en raison de ses opinions, de ses critiques, de son appartenance politique, de son origine provinciale, de sa langue, de son ethnie ou de sa religion ». Cependant, il exclut tout Congolais ayant choisi de tourner les armes contre la République. Ce qui sous-tend, dans la conception de la majorité, l'exclusion de Corneille Nangaa et de Joseph Kabila, considérés comme alliés de l'agresseur rwandais.

« Aucune arme ne confèrera à son porteur un droit supérieur à celui que le suffrage reconnaît au citoyen. Aucune conquête militaire ne pourra être convertie en légitimité politique. Aucun mouvement armé ne pourra invoquer l'inclusivité pour imposer par la force ce qu'il n'a pas obtenu par les voies démocratiques. » a-t-il indiqué dans son discours du 27 août 2026. Pour rappel, Kabila a été condamné à mort pour son soutien à la rébel-

lion AFC-M23, dont le dossier est renvoyé à Doha.

Félix Tshisekedi ne ferme pas définitivement la porte aux individus ayant été engagés dans la violence. Il prévoit une « voie de réintégration » pour ceux qui, à titre individuel, renoncent sincèrement et de manière vérifiable à leur engagement armé ; renoncent à toute forme de violence ; condamnent sans équivoque l'agression dont la RDC est victime. Leur réintégration doit passer par les mécanismes de DDRC-S et par les dispositifs de justice et de réconciliation.

La deuxième position est portée par différentes composantes de l'opposition. Elles plaident pour « un dialogue véritablement inclusif ». Pour elles, c'est celui qui réunit tous les acteurs disposant d'une influence réelle, même ceux qui ont pris les armes comme l'AFC/M23 et Joseph Kabila. La coalition C64, dont Martin Fayulu est membre du présidium, l'a éclairci en ces termes : « Kabila a dirigé ce pays. Son statut ou son titre, mais il est là (...) Ils ont dit que c'est lui qui arme et finance l'AFC/M23, mais il doit venir nous dire pourquoi il le fait, quel est le problème ».

Martin Fayulu insiste : Corneille Nangaa doit aussi venir, notamment pour expliquer pourquoi « il a pris les armes contre le pays. Il tue ou il fait tuer ses frères et sœurs [...] Il faut qu'il vienne dire pourquoi il a fait ça. Comme on dit, les linges sales se lavent en famille. »

L'opposition pose donc une question fondamentale : peut-on parler de dialogue véritable si l'un des protagonistes fixe seul les règles ? Cette interrogation renvoie à la notion même de négociation. Un dialogue n'a de sens que si les participants disposent d'une capacité réelle à présenter leurs positions, à contester celles des autres et à rechercher un compromis.

La troisième est celle des Églises. La CENCO et l'ECC se veulent médiatrices. Leur pacte social le dit : aucun protagoniste important ne doit être écarté sans raison. Mais médiation et représentation, ce n'est pas la même chose. Les Églises peuvent faciliter la discussion. Elles en ont

l'expérience : en 2016, la CENCO a médié l'accord de la Saint-Sylvestre qui a permis une gestion plus ou moins apaisée de la transition à la fin du deuxième mandat de Kabila.

Cette position cherche à déplacer le débat de « qui contrôle le pouvoir ? » vers « comment parvenir à un compromis permettant de sortir de la crise ? » Elle repose sur la confiance dont les Églises disposent, mais ne signifie pas qu'elles devraient se substituer aux institutions politiques. Leur rôle est de faciliter, de rapprocher les positions et de créer les conditions d'une discussion entre acteurs qui ne se font pas confiance.

Cette revendication d'inclusion possède une logique démocratique : une crise nationale ne se résout pas uniquement entre détenteurs formels du pouvoir et opposition institutionnelle. La société civile, les confessions religieuses, les mouvements citoyens peuvent apporter des préoccupations qui dépassent la compétition partisane.

Mais l'inclusion absolue pose problème. Si tout le monde doit être autour de la table, il devient difficile de déterminer où s'arrête la représentation légitime. Il faut distinguer deux choses : l'inclusivité et l'efficacité. Une table très large peut ne rien décider. Une table restreinte peut décider vite, mais sans légitimité. Croire que « tout le monde autour de la table » suffit, c'est confondre représentation et présence.

Un véritable dialogue devrait distinguer au moins quatre catégories : les détenteurs d'une légitimité institutionnelle, les forces politiques de l'opposition, les représentants des groupes armés et les acteurs de médiation et de la société civile dans toute sa diversité.

La question centrale ne devrait pas être : « Qui mérite une chaise ? » Elle devrait être : « Quelle fonction chaque participant remplit-il dans la résolution de la crise ? » Cette distinction permet d'éviter deux excès : l'exclusion qui réduit le dialogue aux acteurs choisis par le pouvoir, et l'inflation de la représentation où toute personnalité doit nécessairement disposer d'un siège avec les mêmes

prérogatives.

Au bout du compte, l'essentiel n'est pas le nombre de chaises. C'est la légitimité de la table. Qui la convoque ? Avec quel mandat ? Selon quelles règles ? Pour résoudre quel problème ? Et avec quelles garanties ? Sans réponse claire à ces cinq questions, ce dialogue ne sera qu'une étape de plus dans la compétition politique.





Alpha-Justin Maliro,
Poète et écrivain congolais

Paix à l'Est : le dialogue peut-il faire taire les armes ?

Depuis trop longtemps, l'Est de la République démocratique du Congo vit au rythme des détonations. Les fracas des armes y ont remplacé le résonnement du rire des habitants. L'incertitude impose son règne jusque à ce que les familles ne sachent plus sur quel Saint se vouer : les terres qu'elles devraient cultiver en vue de construire leur avenir sont devenues les camps où se sont installés sans moindre honte les hommes armés jusqu'aux dents. Du coup, des milliers de personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers, emportant avec elles la douleur de l'exil et l'espoir fragile d'un retour. Dans ce contexte tragi-douloureux, une question s'impose : le dialogue peut-il véritablement faire taire les armes ?

À première vue, le dialogue semble être l'une des voies les plus prometteuses vers la paix. La violence peut imposer le silence, mais elle ne guérit ni les blessures ni les rancœurs. Une victoire obtenue par les armes ne suffit pas toujours à résoudre les différends qui opposent les hommes. Le dialogue, au contraire, permet de se parler, de comprendre les revendications de chacun et de rechercher, lorsque cela est possible, un terrain d'entente. Force est de constater qu'il peut transformer ainsi la confrontation en recherche de solutions et peut ouvrir une porte là où la force n'a fait que dresser des murs.

Cependant, dialoguer ne signifie ni oublier les souffrances ni renoncer aux principes de justice. Une négociation dépourvue de sincérité resterait une simple mise en scène (c'est juste comme une dramatisation qui se fait au gré du hasard pour certains apprenants à l'école). Pour être crédible, elle doit s'accompagner d'engagements clairs et vérifiables : cessation des hostilités, protection des populations civiles, respect des accords et volonté réelle de mettre fin aux violences. Surtout, ceux qui souffrent directement du conflit ne doi-

vent pas être relégués au second plan. Les déplacés, les familles endeuillées, les femmes violées, les jeunes et les communautés meurtries doivent pouvoir faire entendre leur voix. Encore faut-il ici faire pleinement appel à la revendication des droits humains.

Il faut, en outre, souligner que paix ne saurait se réduire à l'absence de coups de feu. Elle suppose le retour de la sécurité, la justice pour les victimes, la reconstruction des territoires dévastés et la réinstallation des populations déplacées. Elle exige également une coopération sincère entre la RDC et les pays de la région. Nous ne l'ignorons pas : une paix durable ne peut être bâtie sur la méfiance, les accusations réciproques et la persistance des tensions. Mais, s'il existe des pays qui envient d'autres, qu'on se regarde droit dans les yeux pour se dire la vérité : le dialogue c'est aussi toucher dans l'œil de celui qui agresse.

Ainsi, le dialogue peut certes contribuer à faire taire les armes, mais il ne saurait, à lui seul, construire la paix. Celle-ci demande du courage politique, de la justice, de la confiance et surtout la volonté de tourner définitivement la page de la violence.

S'il faut dire le gros, sans prétention aucune d'avoir tout dit, l'Est de la RDC n'a pas seulement besoin que les armes se taisent ; il a besoin que renaisse la confiance. Lorsque les enfants pourront retourner à l'école sans crainte, lorsque les cultivateurs retrouveront leurs champs et que les familles pourront dormir sous leur propre toit, alors le silence des armes prendra tout son sens. Et, on affirmera enfin que le dialogue peut faire taire les armes. La véritable paix ne sera pas simplement l'absence de guerre : elle sera la présence de la vie, de la dignité et de l'esérance. À quelqu'un d'autre de percer vers l'horizon : À combien de dialogues a-t-on pris part ? Ont-ils tué les armes ? Peut-on penser d'autres stratégies pour faire taire efficacement les armes à l'Est de la République Démocratique du Congo, notre beau pays ?



Abbé Samuel KALWANA
Prêtre du Diocèse de Butembo-Beni

CENCO ET ECC : la médiation des églises face à la crise nationale

La République démocratique du Congo traverse une crise multidimensionnelle : *insécurité persistante, déplacements de populations, fractures sociales, pauvreté, méfiance politique et affaiblissement de la confiance citoyenne*. La crise n'est donc pas seulement militaire ou sécuritaire ; elle touche également le lien social, la gouvernance et la capacité des Congolais à régler leurs différends par la parole plutôt que par la force. C'est dans ce contexte que la CENCO et l'ECC ont engagé, depuis plusieurs années, *une démarche de médiation autour d'un Pacte social pour la paix et le bien-vivre ensemble*. Cette dynamique s'est poursuivie en septembre 2026 avec un espace de réflexion organisé par la CENCO, réunissant des voix du **pouvoir, de l'opposition et de la société civile autour des conditions d'un dialogue national inclusif, sans pour autant constituer le dialogue officiel lui-même**.

Dès lors, dans quelle mesure la médiation de la CENCO et de l'ECC peut-elle contribuer à une résolution durable de la crise nationale, en favorisant le dialogue, la justice, la réconciliation et la restauration de la confiance ? Qui doit être entendu ? Quels objectifs doivent être poursuivis ? Comment éviter que le dialogue ne devienne une simple négociation entre élites ? Et surtout, comment transformer les engagements pris autour de la table en décisions effectivement appliquées ?

À cet égard, *la médiation des Églises trouve sa véritable pertinence non dans la substitution aux institutions de l'État, mais dans sa capacité à recréer les conditions de la confiance et de la parole commune*. Elle peut rapprocher des acteurs qui se méfient, donner une place à ceux qui sont peu entendus et rappeler que **la politique devrait demeurer ordonnée au bien commun**. Mais cette médiation ne sera crédible que si elle reste ouverte, impartiale dans sa facilitation, respectueuse du droit et attentive aux victimes. Le récent débat organisé par la CENCO montre précisément que **l'inclusivité demeure l'un des enjeux majeurs de la crédibilité du processus**.

En effet, le dialogue n'est pas une faiblesse lorsqu'il permet de remplacer le rapport de force par la recherche d'une solution commune. Le pape Léon XIV insiste sur une paix qui ne soit pas seulement déclarée, mais soutenue par des institutions crédibles, des garanties vérifiables et des négociations patientes. Cette vision rejoint l'enseignement de l'Évangile : « *Heureux les artisans de paix* » (Mt 5,9). Le Catéchisme de l'Église catholique rappelle également que la paix est « *l'œuvre de la justice* » (CEC, n. 2304). Ainsi, la paix congolaise ne peut être réduite au silence des armes : **elle doit s'enraciner dans la justice, la dignité humaine et la responsabilité**.

Dans cette même perspective, *Gaudium et spes* rappelle que *la paix est une œuvre permanente de justice, tandis que Fratelli tutti invite à construire une culture de la rencontre capable de dépasser les divisions*. Kant, quant à lui, permet de comprendre une exigence fondamentale : **une paix durable ne peut reposer uniquement sur des rapports de force, mais doit être organisée autour du droit**. En Afrique, la philosophie de l'Ubuntu apporte une autre lumière : **reconstruire la nation suppose de restaurer le lien entre les personnes et les communautés**. Ces références ne se confondent donc pas ; *chacune éclaire une dimension particulière du problème congolais*.

Cependant, *le dialogue ne peut être une fin en soi*.

Le 28 août 2026, le Président de la République a lancé un Dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État, annoncé pour une durée maximale de trois mois et destiné à traiter les causes structurelles de l'instabilité. Le processus doit notamment aboutir à un *Pacte national accompagné d'une stratégie de mise en œuvre*. L'enjeu est donc désormais de faire en sorte que les initiatives de médiation et de dialogue produisent autre chose qu'une nouvelle déclaration politique.

C'est pourquoi, plusieurs mesures peuvent rendre la médiation plus opérationnelle : **établir une représentation clairement définie des parties prenantes ; recueillir la parole des victimes, des déplacés, des femmes, des jeunes et des communautés affectées ; fixer quelques priorités nationales plutôt qu'une multitude de revendications ; adopter pour chaque engagement un responsable, un délai, des moyens et un mécanisme de contrôle ; publier périodiquement l'état d'avancement des décisions ; enfin, soumettre les réformes envisagées aux mécanismes constitutionnels compétents**. Autrement dit, chaque résolution devrait pouvoir répondre à quatre questions : **qui fait quoi, quand, avec quels moyens et sous quel contrôle ?**

En définitive, la médiation CENCO-ECC ne devrait pas être évaluée uniquement à sa capacité de **réunir les protagonistes, mais à sa capacité de transformer la rencontre en confiance, la confiance en engagements et les engagements en actes**. La CENCO et l'ECC peuvent construire des ponts ; **mais un pont n'a de sens que s'il permet réellement de passer d'une rive à l'autre**. Pour la RDC, l'enjeu est précisément de **passer des rapports de force au bien commun, de la méfiance à la confiance et des déclarations à une paix vérifiable et durable**.



Bientôt dans nos bibliothèques

Plaidoyer pour la paix

“Plaidoyer pour la paix” est une macédoine artistique dont la recette pourrait étonner au premier abord. Tout y est. Pas comme un mélange morbide tel celui que réalisent les cabaretiers, pas une ripopée aux ingrédients mal dosés, mais un agencement harmonieux des textes qui, de l’art dramatique à la poésie, en passant par la beauté prosaïque de ses nouvelles littéraires, dans lequel notre écrivain inspiré étale de façon anthologique l’état pathétique de la gestion catastrophique de la dignité de la vie humaine dans son pays. Un cocktail puissant où le comique fait bon ménage avec le grave.

A.KAKINE

Abbé KAGHOMA WANGEVE Jean-Robert (dit Lecoq) est un prêtre du diocèse de Butembo-Beni/République Démocratique du Congo. Il a fait ses études secondaires au Petit Séminaire Tumaini Letu Saint Joseph de Musienene, le premier cycle de philosophie au Philosophat Regina Pacis de Vuhira, le premier cycle de théologie au Grand Séminaire de théologie Saint Octave de Vulindi.

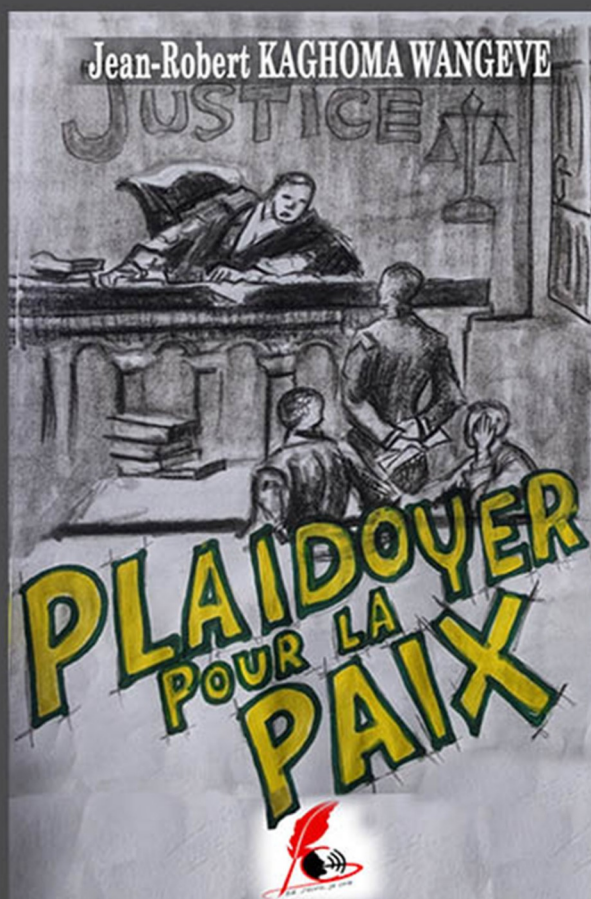
Poète, dramaturge, nouvelliste... Il est auteur de Larmes orphelines, recueil des poèmes publié aux Editions Edilivre (France) et de Les baisers de Judas, théâtre publié aux Editions Ishango/UAC (RDC/Butembo). Il est co-auteur du recueil Notre lutte contre Ebola avec son poème Contre Ebola.

Prix : 12 \$



Plaidoyer pour la paix

KAGHOMA WANGEVE Jean-Robert



COMITE DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef : Augustin KAKINE AURELE

Furaha APIPAWE

Equipe de rédaction : Blaise MUKAMA

Sophie MASIVI

Furaha APIPAWE

Conseillers : Yanick NZANZU MALIRO, Scj

Germain SIRIKIVUYA, Scj

Bienvenu KAVIRI, Scj

Secrétaire : Blaise MUKAMA

Design & conception : Victoire SIMUVA, Scj

Pour soutenir la Revue veuillez contacter:

Contact tel: +237 657 288 825; +243 971 010 521;
+243 813 509 833

E-mail: revuemensuellejecrisjecrie@gmail.com

Publication : Sophie MASIVI

Merci Beaucoup pour votre fidélité à notre revue

J'écris,



je crie !